

SESSION FORMATION
TERRITOIRE, URBANISME ET AMÉNAGEMENT
URBANISME ET PROJETS D'AMÉNAGEMENT



EcoQuartier : Piloter un projet d'aménagement dans l'objectif de la transition écologique

RÉF: 0243-08

EN BREF

La conception d'une opération d'aménagement durable implique de mener une action conjointe sur toutes les dimensions économique, sociale et environnementale, par un renouvellement des pratiques de pilotage de projet et l'intégration de nouvelles problématiques urbaines.

THÉMATIQUES

Management de projet d'aménagement innovant. Thématiques à intégrer : Smart City, mixité des fonctions, mobilité urbaine, énergie, biodiversité, gestion des eaux, des déchets... Les outils et méthodologies. **Visite d'un site.**

CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Responsables des opérations d'aménagement des collectivités territoriales et EPCI, des organismes d'aménagement (SEM, EPA, EPF...), de logement social (OPH)...

Agences d'urbanisme, bureaux d'études, programmistes, paysagistes, géomètres, promoteurs...
DDT(M).

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

IDENTIFIER les leviers et thématiques à intégrer à une opération d'aménagement durable..
APPREHENDER les méthodes d'élaboration et d'évaluation d'un éco quartier.
APPRECIER les conditions de réalisation et « bonnes pratiques » à partir de retours d'expériences.

PRINCIPES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- . Questionnaire d'autopositionnement (prérequis, expériences, attentes)
- . Fil rouge assuré par le coordinateur expert ou le chef de projet
- . Temps d'interaction avec le(s) expert(s) et les stagiaires tout au long de la formation
- . Apports méthodologiques
- . Retour d'expérience
- . Visite terrain, chantier, ouvrages...
- . Evaluation des connaissances à l'aide par exemple de quiz, exercices d'application, étude de cas, retour d'expérience...

INFORMATIONS PRATIQUES

Date : du 10 au 11 octobre 2022 - Durée : 2 jours (14 heures)

Tarif : 1 695,00 € HT + TVA (Déjeuners inclus)

Lieu : France Paris

COORDINATION

Clément GUILLAUME, Urbaniste - Direction Associé, MUTATIS

CETTE SESSION FAIT PARTIE DE NOS FORMATIONS LONGUES

NOS FORMATIONS CERTIFIANTES

- Certificat Montage d'opérations d'aménagement (réf. 0252-08)

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET HORAIRES

LUNDI 10 OCTOBRE

9h00

Présentation de la session et tour de table

9h30

Marie JORIO (sous réserve), *consultante ville post carbone, ancienne aménageuse à la Défense Seine Arche et SNCF immobilier*

Urgence climatique et écologique, quelques notions fondamentales (notamment à partir de la fresque du climat©)

Impact des secteurs de l'aménagement et de la construction

De la ville durable à la neutralité carbone : écoquartiers, stratégie nationale bas carbone, loi climat et résilience

Panorama des démarches de la ville au quartier, entre performance et sobriété

L'adaptation au changement climatique, une urgence

12h30

Déjeuner

LUNDI 10 OCTOBRE

14h00

Nicolas ROUGE (sous réserve), *Consultant en Aménagement urbain éco-responsable, UNE AUTRE VILLE*

Inscrire un projet d'aménagement dans la transition écologique - l'aménageur entre intérêt général et intérêt particulier

Des ambitions à la mise en œuvre : quelle démarche, quels outils ?

- L'aménageur ente experts et décideurs : le jeu d'acteurs
- L'aménageur entre collectivité, concepteurs, opérateurs, entreprises, gestionnaires... : la temporalité des projets et la chaîne contractuelle
- L'aménageur comme ensemble urbain : garantir la qualité et la cohérence d'un projet global

Les freins et les limites et comment chercher à les dépasser ?

- Equilibrer arbitrages économiques et arbitrages écologiques
- Outils les phases amont et anticiper les phases aval
- Faire évoluer la gouvernance des projets

Focus :

- Raisonner en coût global
- Intégrer le plus tôt possible le critère carbone

Fin de la journée à 18h00

MARDI 11 OCTOBRE

Visite de site

9h00

Clément GUILLAUME (sous réserve), *Urbaniste - Direction Associé, MUTATIS*

Visite commentée de l'éco-quartier Clause Bois Badeau à Brétigny sur Orge

12h30

Déjeuner

14h00

Clément GUILLAUME (sous réserve)

Echange avec la ville de Brétigny sur Orge et l'aménageur sur la mise en oeuvre de l'EcoQuartier :
- Pistes et leviers d'amélioration
- Recommandations

Conclusion et évaluation de la session

Fin de la journée à 17h00